

N/REF : 3/06/2024 11H46 C:024888 I:35244
V/REF : 1105738
V/Email reçu le Lundi 03/06/2024 a 11H46

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 12 FERRIE
12 GENERAL FERRIE
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 07 Juin 2024

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence

LOCALISATION : ALLEE 12 GENERAL FERRIE -

SUR PLACE MME VUILLOT AU 06 40 08 32 78 A CONTACTER EN ARRIVANT

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE BOUCHE D'EVACUATION DES EAUX DE PLUIE BOUCHEE
SITUEE A COTE DU LOCAL A VELO

Donneur d'ordre : Mme J LESCENE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU BATIMENT
DEBOUCHAGE DES EAUX PLUVIALES A L'ARRIERE DE LA MONTEE 12
NETTOYAGE DES LIEUX
VU AVEC LA RESPONSABLE SUR PLACE

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 06/06/24 a 10H03 Mme J LESCENE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Débouchage/pompage <= 2H00	1	483,63	483,63

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Au dela de 2H =>facture par tranche 1/2H	2	0,01	0,01
TOTAL H.T.				483,64
T.V.A. a 10,00%				48,36
TOTAL T.T.C.En EURO				532,00

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN